

Conseil du Jura bernois
Willy Sunier, Président
Fabian Greub, Secrétaire général
Rue des Fossés 1 / Case postale 524
2520 La Neuveville



1867

Berne, le 22 décembre 2010 INS C

Centre interjurassien d'expression des arts de la scène (CREA)

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Avant toute chose, nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour le retard de notre réponse à votre lettre, respectivement votre déclaration datée du 2 septembre 2010, adoptée conjointement avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne.

Ceci dit, nous prenons acte de votre prise de position et tenons à vous faire part des commentaires suivants.

Le Gouvernement comprend tout d'abord votre déception, d'autant plus grande qu'un travail immense avait déjà été accompli dans ce dossier par de nombreuses personnes appartenant tant aux milieux politiques que culturels.

Le Gouvernement regrette ensuite que vous considériez sa décision comme une entorse au partenariat patiemment mis en place entre vos deux conseils et lui-même. Il faut toutefois relever que la grande complexité du dossier, la dimension interjurassienne du projet et la présence de plusieurs partenaires, dont vos conseils et le canton du Jura, ont fragilisé les dispositifs habituellement mis en place. Nous aimerions éviter que le déroulement du dossier CREA remette en cause l'excellente qualité de la collaboration affichée depuis 2006 entre vos conseils, le Gouvernement et ses directions.

Ceci dit, l'ampleur du projet rendait l'entrée en matière impossible, ce que le Directeur de l'instruction publique a répété à plusieurs reprises lors de rencontres avec vos conseils, et même avec le canton du Jura. Pour l'heure, le Conseil-exécutif estime que la situation n'a pas changé et n'entend donc pas reconsidérer sa décision du 25 août 2010 relativement au CREA.

Le Directeur de l'instruction publique reste néanmoins ouvert à la discussion et suivra notamment avec intérêt le déroulement prochain d'une rencontre à laquelle il assistera avec les différents acteurs culturels et politiques impliqués dans ce dossier, une rencontre qui sera organisée par le Forum interjurassien de la culture et à laquelle vous devriez bien évidemment être conviés.

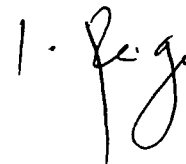
En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil-exécutif

Le président :



Le chancelier :



Copie à :

- Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne, Faubourg du Lac 45, Case postale 358, 2501 Biel/Bienne